



Compte Rendu De la réunion de bureau Du 14 septembre 2023

Présents : Denis SOTTER, Jacques SAVEL, Jean-Marc GUEHO, Philippe HILLAIRET, Jean-Michel FLOCH, Philippe PERON, Dominique LESENNE, Daniel JEANNEAU, Pauline PERNET, Eric PERNET

Visio : Philippe KRAFT, Daniel MURAIL, Bernard DUBOT, Laurent GAUBICHET, Véronique GAUBICHET, Hervé ROUXEL, Hervé DELANNOY

Excusés : Jean-Pierre COTTON

ORDRE du JOUR RÉUNION BUREAU:

- Entretien - barres de flèche
- Sortie d'été
- Questions diverses

ENTRETIEN :

Lors de notre sortie d'été en Espagne, nous avons rencontré un problème avec les barres de flèche. En effet, à la suite à un empannage involontaire, la bôme est venue frapper les haubans, ce qui a provoqué un choc important au niveau des barres de flèche à bâbord.

Le bateau a pu continuer sa route et est rentré à LA TURBALLE en temps voulu. Nous avons alors demandé une expertise à ATLANTIC GREEMENT pour connaître l'ampleur des dégâts. Le résultat est sans appel : les barres de flèche sont fortement endommagées et il nous est fortement déconseillé voire interdit de naviguer dans ces conditions.

J.P.COTTON a alors contacté l'assurance avec une déclaration de sinistre et des photos pour compléter le dossier.

De son côté, D.LESENNE a contacté ATLANTIC GREEMENT pour avoir un devis concernant les réparations à faire.

A ce jour, nous avons reçu un devis de la part d'ATANTIC GREEMENT, devis qui se monte à environ 4000€ (avec la pose d'un pataras et d'un frein de bôme).

L'assurance nous a répondu, nous notifiant que ce genre d'incident n'est pas pris en charge par leur soin.

D.SOTTER a rappelé l'assurance pour expliquer plus en détail les faits et va monter un dossier pour appuyer notre demande.

Nous sommes donc en attente de la réponse de l'assurance avant de commencer les travaux.

Plusieurs questions se posent :

Faut-il « mettre l'assurance dans la boucle » sachant que nous aurons un malus dans les prochaines années et qu'il y a une franchise ? (Notre situation financière nous permet d'assurer la facture correspondant au devis)

Faut-il installer un frein de bôme et/ou un pataras ?

En fonction de la réponse de l'assurance, il est possible que nous organisions une réunion supplémentaire avant la prochaine réunion de bureau.

D'autre part, la pompe à eau qui fuyait de façon importante a été réparée par D.LESENNE et H.ROUXEL. Les roulements de la pompe étaient complètement grippés.

Nous rappelons aux chefs de bord qu'il faut faire les vidanges moteur en fonction du nombre d'heures moteur. Durant l'été, une vidange a été « oubliée ». Nous rappelons que les chefs de bord sont responsables de l'entretien du bateau durant leur sortie.

SORTIES D'ETE :

La sortie d'été a eu lieu du 10/07/2023 au 25/08/2023.

STERGANN est parti de LA TURBALLE pour traverser le golfe de GASCOGNE et est arrivé à BILBAO une soixantaine d'heures plus tard. Après une journée de repos et de visite pour l'équipage, STERGANN est reparti à CASTRO URDIALES, petit port de CANTABRIE avec corps morts. Puis le bateau a poursuivi sa route vers LAREDO et SANTANDER avec là aussi une journée de repos. SAN VICENTE de la BARQUERA et LLANES ont été les deux étapes suivantes. Ce sont deux charmants ports, mais les places au ponton sont très réduites. (1 ou 2 places). Après une nouvelle étape à RIBADESELLA (port avec ponton et un nombre de places raisonnable), STERGANN est arrivé à GIJON pour le changement d'équipage. Cette sortie a duré une douzaine de jours.

Au départ de GIJON, la sortie suivante a duré une semaine avec un équipage de 6 personnes. STERGANN est parti vers l'OUEST pour atteindre LUANCO puis est reparti vers l'EST pour un retour à SANTANDER, avec des escales à LASTRES, LLANES et SAN VICENTE.

La semaine suivante, STERGANN a fait un aller/retour SANTANDER/SANTANDER via LASTRES, GIJON, LASTRES, LLANES. Il faut dire que les mouillages forains ne sont pas chose facile sur les côtes des ASTURIES ou de CANTABRIE.

Avec un nouvel équipage au départ de SANTANDER, le retour vers LA TURBALLE a commencé le 05/08/2023 avec une étape SANTANDER-BILBAO puis un départ de BILBAO

avec une arrivée à ROYAN 48 heures plus tard. STERGANN a ensuite rejoint LA ROCHELLE pour un autre changement d'équipage qui a ramené le bateau à LA TURBALLE.

STERGANN est ensuite reparti une dizaine de jours vers LES GLENAN, avec des escales dans les ports du MORBIHAN.

QUESTIONS DIVERSES :

Notre soirée « GRILLADES » a eu lieu le jeudi 07/09/2023 et a réuni 33 adhérents de notre association. Un grand merci à Claudine et Jean-Michel FLOCH pour leur accueil lors de cette manifestation.

Nous avons actuellement un « compte WhatsApp » qui est « réservé » aux chefs de bord qui peuvent ainsi communiquer sur les éventuels problèmes qu'ils ont rencontrés lors de leur sortie. Nous étudions la possibilité d'avoir un deuxième « groupe WhatsApp » pour pouvoir donner des nouvelles des croisières aux adhérents qui le souhaiteraient. L'inscription à ce groupe ne serait pas systématique mais en fonction des desiderata de chaque adhérent.

Le parking du port de LA TURBALLE est maintenant fermé par des barrières. Ces barrières fonctionnent avec une carte magnétique. Nous avons 3 cartes magnétiques pour pouvoir entrer ou sortir du parking. La MEME CARTE permet l'entrée et la sortie d'un véhicule. Vous ne pourrez pas entrer avec une carte et sortir avec une autre. L'application « Passeport Escales » peut être installée sur votre Smartphone et être utilisée à la place d'une carte. L'utilisation de votre Smartphone équivaut à utiliser la carte n° 779086 et uniquement celle-ci. Les cartes sont stockées dans un porte-cartes qui se trouve dans la sacoche de liaison avec la tablette et la clé du bateau. Tout changement d'équipage nécessitera donc un transfert physique de la sacoche de liaison.

**LA PROCHAINE RÉUNION DE BUREAU AURA LIEU
LE JEUDI 12/10/2023 à 19H30 à LA MAISON DE LA MER**

Et n'oubliez pas de visiter régulièrement notre site web

<https://ccan-voile-44.fr>

Ainsi que notre compte Facebook : ccannantes44